



ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE LA FSFM DU 29 MAI 2021

## Rapport annuel 2020

### L'éditorial :

Nous rencontrons chaque jour, d'une manière ou d'une autre, des héroïnes et des héros. Ils ou elles ne portent pas toujours une cape, et n'ont pas de superpouvoirs apparents qui les feraient remarquer au premier coup d'œil. L'année passée pourtant, on a de plus en plus souvent pu mettre un visage sur ces héroïnes et héros du quotidien. Les parents mono sont les premiers que cela concerne, eux qui, pendant la pandémie, ont dû gérer leur vie dans un grand écart permanent entre leurs différents rôles : employé(e), éducateur/-rice ou enseignant(e), ami(e), guide spirituel-le, et bien d'autres encore ! L'année passée a clairement mis en évidence les points faibles de notre système, que nous critiquons depuis de nombreuses années et auxquels nous sommes confrontés jour après jour dans notre travail. Ils mettent les parents mono, qui doivent subvenir aux besoins de leur famille et s'occuper des enfants au quotidien, face à des obstacles presque insurmontables. Compte tenu de la demande accrue, nous avons l'année passée encore adapté notre offre, et en avons encore abaissé le seuil, afin d'être aux côtés des familles monoparentales en paroles et en actes, indépendamment de savoir si elles ont besoin d'informations, de conseil, de coaching ou de soutien concret.

La situation ne devrait probablement pas s'améliorer de manière sensible en 2021. Des études anticipent plutôt que la situation va empirer, avec un fossé toujours plus grand entre pauvres et riches. Comme le passé l'a montré, les familles monoparentales sont plus souvent touchées par la pauvreté que la moyenne. Nous dépendons du travail et du soutien de nombreuses personnes pour élargir notre offre en conséquence et pouvoir mettre un éventail de services taillés sur mesure à disposition des parents qui cherchent de l'aide.

Le comité central de la FSFM a lui aussi connu des turbulences en 2020. Nous avons commencé l'année avec l'équipe de comité motivée et compétente que nous étions parvenus à assembler en 2019. Malheureusement, le président Johan Wetter a quitté son poste dès mai 2020 pour raisons personnelles. Anna Hausherr a repris les affaires en tant que présidente par intérim. Nous remercions ici Johann Wetter et les membres du comité pour leur grand engagement. Le comité est actuellement composé de :

- Anna Hausherr, présidente ad interim (à partir de juin 2020)
- Lisa Bacchetta
- Roger Baumeler
- Margrit Jungen Fackler
- Chantal Ryf, vice-présidente (à partir de juin 2020)
- Thomas Schlickerieder

Après une recherche intensive de nouveaux membres pour le comité, de nouvelles personnes intéressées vont se présenter aux élections lors de l'assemblée des membres du 29 mai 2021 et, espérons-le, viendront compléter notre équipe.

Cette année encore, comment ne pas remercier nos infatigables conseillères (Corinne Eggs Milhit, Béatrice Furer, Margharita Glanzmann, Ursula Probst) pour leur formidable engagement ! Leurs conseils et leur aide aux personnes qui en ont eu besoin sont indispensables au succès du travail de notre association. Nous sommes fiers de notre offre de conseils et de sa grande qualité. Un grand merci aussi à notre responsable des finances, Sonja Bühler, qui gère avec beaucoup de soin les finances de l'association. Mais nous tenons aussi à remercier de tout cœur toutes les autres personnes proches de la FSFM pour leur engagement, leurs dons et leur soutien, et nous nous réjouissons d'une année 2021 pleine de succès.

## Détails des objectifs et activités

### Prestations et offres

#### Communication, site Internet et publications

L'entretien, le développement et l'amélioration du site Internet trilingue comme moyen de communication central se sont poursuivis aussi en 2020. Nous sommes parvenus à rendre le site plus simple d'utilisation et plus attrayant dans tous les domaines. Les utilisateurs/-rices peuvent ainsi trouver encore plus simplement et rapidement les contenus dont ils ont besoin.

Nous sommes aussi parvenus à créer un site Internet de campagne distinct. Le site <https://kampagne.einelternfamilie.ch/> met en évidence le travail de la FSFM à travers des histoires de super-héros/héroïnes et incite les visiteurs et visiteuses à faire des dons.

Vous pouvez aussi toujours trouver la FSFM sur les sites Internet habituels :

- [www.einelternfamilie.ch](http://www.einelternfamilie.ch) / [www.famillemonoparentale.ch](http://www.famillemonoparentale.ch) / [www.famigliamonoparentale.ch](http://www.famigliamonoparentale.ch)
- [www.svamv.ch](http://www.svamv.ch) / [www.svamv-fsfm.ch](http://www.svamv-fsfm.ch)
- [www.vision4you.ch](http://www.vision4you.ch)

Des textes en allemand et en français ont régulièrement été publiés sur le **blog** et des informations postées sur la page **Facebook**. La **newsletter** fait toujours partie intégrante de la stratégie de communication et s'est pérennisée. Une traduction en français serait souhaitable, mais n'a pas encore été réalisée. Comme les années précédentes, différents envois ont été effectués, notamment à des paroisses, ainsi que des envois en collaboration avec asm (Agentur für Sozialmarketing).

L'évaluation de la **feuille d'information** Kindgerecht / Les enfants d'abord pour les membres, les donateurs/-rices et personnes intéressées a débouché sur la publication sous sa nouvelle forme de « **momo** ». Les membres en ont été informés dans la newsletter.

Le **rapport annuel** 2019 a été publié sur la page d'accueil.

Les possibilités offertes de nous contacter via le formulaire de contact et de feedback sur le site Internet ont été régulièrement sollicitées et utilisées comme point de contact important.

Cinq feuilles d'information en allemand, français et italien sur les thèmes « Recouvrement des contributions d'entretien – agir soi-même », « Aide au recouvrement en matière de contributions d'entretien », « Avance sur contributions d'entretien », « Vos droits dans les relations avec les autorités » et « Monoparentalité et prévoyance » ont été créées et mises en ligne sur le site Internet de la FSFM. Les quatre feuilles d'information sur la manière de faire valoir ses droits aux contributions d'entretien sont particulièrement d'actualité, puisque la nouvelle ordonnance sur l'aide au recouvrement du Conseil fédéral, qui uniformise et améliore l'aide au recouvrement sur l'ensemble de la Suisse, entrera en vigueur le 01.01.2022. Ces feuilles d'information sont disponibles en versions longues et courtes. Les versions complètes résument les bases légales correspondantes de manière compréhensible. Elles s'adressent aux parents mono particulièrement intéressés ainsi qu'aux professionnels et aux membres des autorités. Les versions courtes, sous forme de questions et réponses, s'adressent aux personnes qui veulent rapidement avoir une vue d'ensemble sur les éléments essentiels du sujet.

Un film explicatif sur le thème du « Bien de l'enfant dans les familles mono- et biparentales » a été produit et publié via le site Internet de la FSFM.

## Coaching, conseil et formation pour les familles monoparentales

La FSFM a de nouveau rempli en 2020 les exigences du sous-contrat de prestations prolongé, conclu en 2016 avec Pro Familia Suisse, dans le cadre du contrat de prestations de Pro Familia et de l'Office fédéral des assurances sociales.

- Avec un total de **648** heures de conseil juridique et psychosocial spécialisé sur les questions clés de la monoparentalité fournies à 586 client(e)s, l'objectif de 550 heures de conseil prévu dans le contrat de prestations a été dépassé (2019 : 658 heures). Près d'un quart des intéressés ont contacté la FSFM par téléphone, tandis que trois quarts d'entre eux l'ont fait par courriel.
- 87 pour cent des demandeurs/-ses étaient des parents mono assurant la prise en charge principale (dont 77% de mères et 10% de pères). Il y a eu une légère augmentation des demandes provenant de pères assurant la prise en charge principale par rapport à l'année passée. 2 pour cent des demandeurs/-ses étaient des parents ne vivant pas avec les enfants (0,8% de mères, 1,2% de pères). Les 11 pour cent restant des demandes provenaient de tiers tels que des services spécialisés, des grands-parents etc.
- Les demandes sont venues de l'ensemble du pays, à l'exception des cantons AI et OW. Le plus grand nombre de demandes est venu des cantons de Zurich (130), Berne (119), Argovie (42) et du Tessin (41). La majorité des demandes vient de Suisse alémanique (83%), les 17% restants des demandes sont répartis entre le Tessin (près de 9%) et la Romandie (plus de 8%).
- Nettement plus de la moitié des consultations ont porté sur des questions juridiques (58% ou 520 demandes). Les Consultations sur les questions de finances ont représenté plus d'un quart de l'ensemble (28% ou 250 demandes), tandis que les consultations sur des sujets psychosociaux ont représenté 14% des demandes (127).
- Les questions sur l'entretien et les contributions d'entretien (212 demandes) sont demeurées le sujet principal des consultations en 2020, suivies de questions générales sur les finances et le budget (133 demandes) ainsi que 30 demandes supplémentaires d'aide financière. Les consultations sur l'entrée dans la monoparentalité (114 demandes) ont formé le troisième point fort. Le calcul et la manière de s'assurer d'obtenir les contributions d'entretien demeure un sujet de préoccupation de nombreuses familles monoparentales. La recherche d'aide financière dans les situations d'urgence et pour les frais de formation demeure aussi une thématique centrale pour les familles monoparentales.

Plusieurs dons généreux pour des aides d'urgence ont permis d'augmenter le fonds d'aide de la FSFM. Cela a permis à la FSFM de fournir une aide d'urgence, rapidement et sans lourdeur bureaucratique, à des familles monoparentales en situation financière difficile à cause du coronavirus ou d'autres raisons. Nous avons versé CHF 18'500.00 (12 demandes) au total en 2020, la tendance étant à la hausse depuis janvier 2021.

La garantie de la qualité du conseil spécialisé repose sur le mentoring, les consultations collégiales, l'intervision et la formation continue externe. Deux conseillères ont assisté en janvier à un séminaire à l'Université de Bâle sur la pratique du droit de la famille. Tous les autres projets de formation continue sont tombés à l'eau pour cause de coronavirus. Le nombre d'intervisions a été augmenté à 6 pour compenser. Une rencontre d'information des conseillères avec la spécialiste des réglementations sur la paternité et l'entretien du service social régional de Münchenbuchsee a permis aux conseillères d'approfondir leur connaissance du travail concret d'une praticienne sur un des thèmes principaux de nos consultations. Nous remercions Madame Robert pour ses explications aussi passionnantes qu'instructives.

À cause du coronavirus, une rencontre des conseillères avec le conseiller de l'association pour la responsabilité parentale (Verein für elterliche Verantwortung (VeV)) a dû se tenir virtuellement et a porté sur la consultation en période de corona et la garde alternée / l'aliénation des enfants.

Le manuel de consultation électronique, accessible à toutes les conseillères, a fait ses preuves comme outil important de travail en commun des conseillères et a été complété et actualisé, notamment avec des adresses pour les demandeurs.

Le logiciel Cobra – taillé sur mesure pour les besoins de conseil de la FSFM – permet depuis octobre aussi bien la tenue des dossiers qu'une saisie plus facile des données statistiques.

Un sondage en ligne des client(e)s a été effectué d'octobre à décembre. La grande majorité des formulaires reçus ont indiqué une satisfaction élevée vis-à-vis des conseils reçus – sur une échelle de 1 à 6, la valeur moyenne a été 5,35.

### Community building – Mise en réseau

Cette année, la mise en réseau s'est faite en particulier à travers des canaux en ligne. Il y a eu une rencontre chez Pro Familia avec différents partenaires du sous-contrat. Dans sa fonction de conseillère nationale, la directrice a pour sa part pu continuer à entretenir ces réseaux.

### Affaires publiques et relations avec les médias

La mise en œuvre du contrat de prestations « organisations familiales » 2016-2019 de Pro Familia Suisse et de la Confédération et la sensibilisation aux préoccupations des familles monoparentales ont été au cœur du travail de lobbying, de mise en réseau et de relations publiques de la FSFM.

- L'association a participé à une réunion du comité de coordination dans lequel les associations familiales participant au **contrat de prestations** collaborent sous la direction de Pro Familia. Une deuxième réunion a été annulée à cause de la pandémie.
- La directrice a répondu à de nombreuses **sollicitations des médias** et a donné des interviews à la radio. Celles-ci ont été plus nombreuses que d'habitude cette année.

### Sécurisation des ressources et direction de l'association

#### Recherche de fonds / publicité

Les actions prévues ont été menées et l'objectif de revenus budgété a été atteint dans son ensemble.

- Facebook est déjà utilisé de manière plus active, le site Internet de campagne est un instrument important.
- Cette année, nous avons reçu plusieurs dons importants, des dons d'individus d'une part, mais aussi d'une entreprise. Qu'ils soient ici vivement remerciés !
- 5 envois ont été effectués pour obtenir des dons en collaboration avec l'entreprise partenaire asm (Agentur für Sozialmarketing), dont deux en juin et en septembre avec la feuille d'information déjà mentionnée « momo ».
- Comme chaque année, deux envois ont été effectués aux **paroisses** de Suisse alémanique.

Conformément au **contrat de prestations** « organisations familiales », la FSFM a rédigé deux rapports de controlling à l'attention de l'Office fédéral des assurances sociales qui ont été approuvés.

#### Direction et développement de l'association

La FSFM a passé une année très active, marquée par des défis inhabituels. La démission inattendue du président pour raisons personnelles est venue s'ajouter aux difficultés causées par la pandémie de corona. Le comité central s'est réuni pour quatre réunions du comité (trois fois en ligne pour cause de pandémie) ainsi qu'en été pour une retraite sur l'orientation stratégique de l'association qui a pu se dérouler sur site. Il a pris d'importantes décisions stratégiques en collaboration avec la directrice Yvonne Feri. Nous remercions particulièrement notre directrice. Son engagement extraordinaire de même que ses grandes connaissances et ses capacités ont été décisives pour affronter les nombreux défis à relever.

- L'**assemblée ordinaire des membres** a été préparée et menée sous forme de vote électronique.
- La **nouvelle composition** de la présidence avec Anna Hausherr comme présidente ad interim et Chantal Ryf comme vice-présidente a aussi été votée à l'occasion d'une assemblée extraordinaire électronique des membres.
- Le processus visant à **compléter le comité** a été lancé. Les personnes intéressées à faire partie du comité ont participé à deux réunions du comité en tant qu'invités (ainsi qu'à la première réunion de 2021).
- Les **statuts**, qui n'avaient été adaptés que ponctuellement depuis la création de la FSFM en 1984, ont été revus en profondeur. La proposition de révision, qui est soumise à l'assemblée des membres 2021, vise à simplifier les statuts et à clarifier certains points.
- L'identité visuelle – la **marque FSFM** – a été modernisée pour mieux affûter encore le profil de notre association. Les sujets clé autour desquels tourne notre travail – les enfants d'abord – la monoparentalité – les familles monoparentales – sont désormais clairement au premier plan.
- Le comité a défini les lignes directrices stratégiques 2022-2025 en vue des négociations pour un **nouveau contrat de prestations** avec Pro Familia Suisse et la Confédération. Le conseil spécialisé et le coaching pour les familles monoparentales resteront une tâche centrale. La FSFM va en outre renforcer son travail de formation avec de nouveaux créneaux horaires numériques et agrandir son fonds d'aide, avec lequel elle soutient les familles monoparentales en situation d'urgence.
- Pour assurer une direction efficace aussi pendant des périodes particulières, le comité a adopté l'outil de travail MCR, qui fixe la répartition des missions, compétences et responsabilités entre les niveaux de direction opérationnel et stratégique.

## Points forts en matière de politique de contenu de la FSFM

### Situation actuelle

A travers l'information, la sensibilisation et la mise en réseau, la FSFM s'engage pour une plus grande sécurité financière et plus de temps en famille pour les familles monoparentales. Les points forts actuels sont la pauvreté et la responsabilité parentale dans le droit de la famille, l'intégration dans la profession et sur le marché du travail ainsi que la fiscalité, étroitement liées entre elles.

### Pauvreté

La pandémie de corona élargit le fossé entre pauvres et riches. Les familles monoparentales sont particulièrement touchées. Les études et les statistiques montrent encore et toujours que les familles monoparentales sont plus souvent touchées par la pauvreté que la population générale et sont surreprésentées dans l'aide sociale. Une étude de février 2021 montre à nouveau que le nombre de « working-poor » a augmenté et que la pauvreté a augmenté en 2020.

- Il y a, dans la vie professionnelle, en particulier des lacunes dans la compatibilité entre famille et travail, lorsque les horaires, modèles et structures de travail adaptés aux enfants font défaut, dans les salaires (égalité des salaires des femmes et des hommes) ainsi que dans le financement des formations et formations continues.
- Il s'avère que les conséquences de la pandémie touchent particulièrement durement les femmes, et ainsi aussi les parents mono, qui sont pour la plupart des femmes. Beaucoup travaillent dans des branches qui souffrent fortement des restrictions et des fermetures d'entreprises. Ce sont de plus elles qui mettent leur carrière entre parenthèses et assurent la part principale de la prise en charge des enfants dans l'école à la maison.

- Dans la prévoyance retraite, le travail d'aide non payé est mal assuré. Les parents seuls qui ne peuvent pas exercer une activité professionnelle dans des proportions suffisantes et ne peuvent pas constituer une prévoyance professionnelle adéquate sont touchés par la pauvreté liée à l'âge.  
(état début 2021)

### **Responsabilité parentale dans le droit de la famille** (autorité parentale, entretien de l'enfant, aide en matière de prestations d'entretien)

L'application des dispositions révisées sur l'autorité parentale et sur l'entretien de l'enfant, entrées en vigueur le 1er juillet 2016 et le 1er janvier 2017, est mise au premier plan. La FSFM s'axe pour cela sur des modèles et exemples de parentalité séparée centrés sur l'enfant.

- Il existe dans le droit en matière d'entretien des discriminations persistantes qui contribuent fortement à un risque plus élevé de pauvreté pour les familles monoparentales : le partage du déficit et une contribution d'entretien minimum pour l'enfant manquent, de même qu'une possibilité de soutien financier pour les parents vivant séparés qui ne peuvent pas payer de contributions d'entretien (par ex. par des avances sur contributions d'entretien ou l'aide sociale). Mais la commission de la Convention de l'ONU sur les droits des femmes CEDEF exige de la Suisse qu'elle élimine les discriminations.
- La nouvelle ordonnance sur l'aide au recouvrement des contributions d'entretien, qui entre en vigueur le 01.01.2022, annonce des améliorations pour les familles dans lesquelles le parent vivant séparé néglige l'obligation d'entretien (ce qui peut aussi décharger l'avance sur contributions d'entretien).
- Les nouveaux sujets en matière de droit de la famille sont par exemple l'autorité parentale pour plus de deux parents, les parents de même sexe ainsi que la parentalité avec l'aide de l'insémination artificielle.

(état début 2021)

### **Familles monoparentales et travail**

Le désavantage des femmes, et en particulier des mères, sur le marché du travail, l'orientation des structures de la vie professionnelle sur le modèle de la famille biparentale traditionnelle avec un soutien de famille et les conditions cadres lacunaires, qui empêchent de concilier le travail professionnel et celui de famille, ont un impact particulièrement fort sur les familles monoparentales.

- Bien que les mères mono soient proportionnellement beaucoup plus actives professionnellement que les femmes de familles biparentales (seules près d'un quart des mères mono ne travaillent pas ou travaillent à un taux inférieur à 50 pourcent, tandis que c'est le cas de près de la moitié des mères qui partagent leur ménage avec un partenaire), les mères mono ne parviennent souvent pas à gagner de quoi faire subsister leur famille.
- En particulier lorsque la mère mono qui assure la prise en charge principale doit aussi subvenir en entier ou en majorité à l'entretien financier de la famille, elle devient soutien de famille et assume un rôle qui va à l'encontre des normes de genres sociales prédominantes. Cela vaut à l'inverse aussi pour les pères mono qui assument la responsabilité principale pour le travail de famille.
- De nombreux pères et mères dans cette situation doivent changer professionnellement : les parents mono sont ainsi contraints, après une séparation ou un divorce, à reprendre leur carrière ou à passer d'une petite activité à temps partiel à un taux d'activité plus élevé. Les parents mono professionnellement actifs doivent se réorienter pour mieux concilier la prise en charge des enfants avec l'activité lucrative ou pour pouvoir gagner plus, ou les deux. Lorsqu'une formation continue ou une nouvelle formation sont nécessaires à cela, leur financement constitue un défi supplémentaire.

(état début 2021)

### **Fiscalité**

Une initiative a été lancée avec l'imposition individuelle pour objectif, qui pourrait soulager aussi les familles monoparentales. Beaucoup de questions ne sont pas encore résolues en matière de fiscalité, comme par exemple l'imposition sur les contributions d'entretien pour enfants et les rentes d'orphelin, mais l'initiative va certainement dans la bonne direction. Nous suivrons de près cette évolution et serons attentifs à ce que les parents mono soient imposés en fonction de leur capacité financière. (état début 2021)

## Remerciements

### Nous tenons particulièrement à remercier pour leur soutien en 2019 :

- la Confédération/l'Office fédéral des assurances sociales pour les aides financières et les organisations familiales suisses, coordonnées par Pro Familia Suisse (en tant qu'organisation contractuelle principale), qui ont collaboré avec nous dans le cadre du contrat de prestations,
- les organisations, cantons et personnes privées qui ont soutenu notre travail par des dons généreux,
- les héritiers et héritières qui nous ont fait parvenir un legs très généreux,
- les institutions qui nous ont soutenu par des contributions importantes pour des familles monoparentales en situation d'urgence,
- tous nos fidèles donatrices et donateurs, nos membres engagés et les nombreuses personnes et organisations qui soutiennent les familles monoparentales.

---

## Annexe :

## Objectifs 2020

### Prestations et offres

#### Site Internet et publications

- Poursuite du développement des réseaux sociaux conformément à la décision du comité du 7.11.2019 (poursuite du développement, professionnalisation, modernisation) dans le cadre du concept de communication, y compris promotion des consultations
  - **Sujet permanent – Site Internet remanié aussi bien que possible**
  - **Site web de campagne créé : <https://kampagne.einelternfamilie.ch/>**
- Évaluer la feuille d'information Kindgerecht / Les enfants d'abord pour les membres, donateurs et donatrices et personnes intéressées, éventuellement refondre – envisager d'adapter le nom de la feuille d'information en collaboration avec asm (Agentur für Sozialmarketing)
  - **Fait – maintenant momo**
- Plusieurs envois en collaboration avec asm et envois paroissiaux
  - **Fait**
- Publier la Newsletter en français
  - **En suspens**
- Création d'un film pour les parents
  - **Fait**

## **Coaching, conseil et formation pour les familles monoparentales tous les points sont en bonne voie**

selon le contrat de prestations avec Pro Familia Suisse / l'Office fédéral des assurances sociales 2020

- Conseil spécialisé et coaching juridique et psychosocial sur les thèmes clés de la monoparentalité (550 heures)
- Préservation des connaissances en matière de conseil, intervision et formation continue sur le maintien de la qualité du conseil
- Publication de 5 feuilles d'information en allemand, français et italien sur les questions de l'aide en matière de prestations d'entretien et de prévoyance vieillesse pour les familles monoparentales, les professionnels et les personnes intéressées
- Formation, développement de l'équipe de conseil
- Exploitation et développement de l'offre de formation
- Développement de nouveaux produits de la FSFM, notamment aussi en vue du nouveau contrat de prestations avec la Confédération et en lien avec la collecte de fonds en collaboration avec le comité (retraite de stratégie)

## **Community-building**

- Conserver les membres et obtenir de nouveaux membres de la FSFM
  - **De nombreux nouveaux membres**
- Élargissement du cercle de donateurs/-rices
  - **Nous avons écrit à d'anciens membres individuels – nous en avons « perdu » certains, d'autres ont fait un don**

## **Mise en réseau, affaires publiques et relations avec les médias en bonne voie**

- Collaboration avec des organisations partenaires pour la mise en œuvre du contrat de prestations des organisations familiales avec Pro Familia Suisse et la Confédération 2020
  - **Propositions remises pour CP 2022-2025**
- Participation à des consultations sur des sujets importants pour la FSFM
- Maintenir des contacts avec des membres du Parlement fédéral – en particulier dès lors que des thèmes clé de la FSFM sont à l'ordre du jour

## **Sécurisation des ressources et direction de l'association**

### **Recherche de fonds / publicité**

- Mise en œuvre du concept de levée de fonds
  - **en bonne voie**
- Conclusion du contrat de prestations 2021 et premiers préparatifs pour le contrat de prestations à partir de 2022
  - **fait**

### **Direction et développement de l'association**

- Retraite du comité pour l'orientation stratégique
  - **fait**
- Créer un diagramme des tâches et des compétences
  - **fait**
- Utilisation de logiciels modernes pour les statistiques, le stockage, etc.
  - **fait**
- Création d'un règlement interne de remboursement des frais
  - **fait**

## Chiffres détaillés des consultations

586	personnes		
451	mères mono	=	77%
58	pères mono	=	10%
5	mères séparées de l'enfant	=	0,8%
7	pères séparés de l'enfant	=	<u>1,2%</u> TOTAL 89%
65	professionnels	=	11 %

**Thèmes** (897 mentions – les mentions multiples sont possibles, étant donné que diverses consultations ont porté sur différents thèmes)

114	Entrée monoparentalité	}	520 x <b>Droit</b> (domaine de conseil 1) = 58 %
212	Entretien Contributions		
89	Relations personnelles		
24	Paternité		
17	Autorité parentale		
20	Garde		
44	Autorités		

133	Finances / Budget gén.	}	250 x <b>Finances</b> (domaine de conseil 2) = 28%
30	Urgence financières / Demandes		
16	Allocations sociales et familiales		
2	Assurance maternité / APG		
8	Aide sociale		
2	Fiscalité		
21	Prise en charge des enfants Famex		
8	Travail / Droit du travail		
25	Formation et formation continue / bourses		
4	Chômage		
0	Prévoyance vieillesse		

30	Gestion des conflits	}	127 x <b>Questions psychosociales</b> (domaine de conseil 3) = 14%
10	Crise personnelle		
13	Gestion du stress		
5	Isolement social		
3	Peurs		
9	Épuisement		
57	Autres		

### Cantons

ZH	130	<b>Suisse alémanique</b>	477 = 83 %
BE	119		
TI	49		
AG	42	<b>Romandie</b>	44 = 8%
SG	30		
LU	27		
VD	25		
BL	21	<b>Tessin</b>	49 = 8,5 %
SO	19		
TG	19		
FR	15		
BS	13		
ZG	11		
VS	10		

NE	7
GR	7
AR	6
SZ	6
GL	5
GE	4
NW	4
JU	1
SH	1
UR	1
AI	-
OW	-

**30 Demandes**